
Mise en place du secteur Relèvement rapide et moyens de subsistance dans le Grand Sud

Rapport de Mission du 15 – 18 Mars 2017

Contenu

I. Contexte.....	2
II. Déroulement des Rencontres	2
1. Tour sur les mécanismes de coordination existants.....	3
2. Considérations Générales	4
a. Niveau de collaboration entre ONGs et autorités locales	4
b. Niveau de collaboration de l'état central, le niveau départemental et les collectivités territoriales	4
c. Formation des autorités locales.....	4
d. Méthodologie de travail.....	4
e. Communication avec les communautés	4
f. Coordination sur le terrain.....	4
III- Spécificités des différents départements par rapport à l'action humanitaire	5
1. Sud	5
2. Nippes	5
3. Grand Anse.....	5
IV- Forces et faiblesses des mécanismes de coordination.....	6
1. Forces.....	6
2. Faiblesses	6
V- Mise au Point.....	6
VI- Résolutions pour l'organisation des rencontres du secteur.....	7
VII- Regard sur l'avenir et suivi des actions de coordination.....	7
VIII- Propositions et Recommandations	7
XI- Annexe 1. Liste des organisations présentes.....	9
X- Annexe 2. Photos des participants-tes	13

I. Contexte

A la suite du passage du cyclone Matthieu qui a ravagé le grand Sud d’Haïti, le secteur Relèvement Rapide et Moyens de Subsistance a été créé sous le leadership du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) afin de coordonner et renforcer l'efficacité de la réponse humanitaire. Avec l’appui du PNUD, plusieurs actions ont été menées pour faciliter la coordination du secteur et aussi donner une réponse immédiate aux populations touchées. Au niveau central, le groupe réunit à une fréquence hebdomadaire des agences des Nations Unies, des ONG nationales et internationales, et des partenaires bilatéraux. Cependant, le manque de financement au lendemain de l’ouragan a retardé la mise en place d’un mécanisme de coordination similaire dans les zones les plus affectées spécialement dans les Nippes, le Sud et la Grand-Anse.

Une mission composée de la coordinatrice du secteur, de sa chargée de l’information et de trois cadres du MPCE a été organisée du 15 au 18 Mars dans la grand Sud pour la mise en place du mécanisme de coordination du secteur avec la participation des autorités locales et les organisations humanitaires locales et internationales œuvrant sur le terrain pour une meilleure coordination et appropriation des actions de relèvement dans le Grand Sud. Les divers ateliers et rencontres bilatérales et informelles ont permis au groupe de :

- Discuter avec les institutions étatiques de la pertinence du secteur pour une meilleure coordination entre les acteurs et l’alignement des actions de terrain sur le HRP et le PDNA ;
- Comprendre les forces et les faiblesses des coordinations départementales en termes de leadership sur le terrain ;
- Recueillir les recommandations des partenaires sur le modèle de coordination à mettre en place ;
- Mettre en place le mécanisme de coordination et définir une périodicité appropriée pour l’organisation des rencontres sur le terrain.

II. Déroulement des Rencontres

Au cours des différentes rencontres, Jean Max Gabriel a fait une présentation du PDNA avec un accent sur les axes du relèvement préconisé en vue d’une réponse adéquate à la situation post-catastrophe. Il a aussi décrit le profil du pays et ses vulnérabilités avant de synthétiser les effets ; l’impact macro-économique et humain et d’expliquer la stratégie de relèvement et les besoins. Le document complet sur le PDNA est disponible sur la page web du ministère.

Les stratégies du HRP étant alignées à celles du plan de relèvement inclus dans le PDNA, la coordonnatrice du secteur a enchaîné avec une présentation sur la stratégie, les défis ainsi que les objectifs sectoriels suivants :

1. Créer des emplois d'urgence pour stabiliser les moyens de subsistance immédiats en promouvant l’engagement des communautés et renforcer la résilience des communautés affectées et des mécanismes de protection environnementale critique ;
2. Renforcer la capacité de préparation, surveillance et d'intervention des institutions au niveau central et décentralisé, acteurs sociaux, communautaires et des populations vulnérables afin d’appuyer le renforcement de la résilience ;
3. Assurer que les activités coordonnées dans le cadre du secteur relèvement rapide soient en complémentarité avec l'ensemble des autres secteurs pour faciliter le passage de l'humanitaire vers le relèvement

Il a été important de faire comprendre aux institutions présentes que la stratégie de réponse du secteur n'est pas une panacée et les discussions permettront de voir les ajustements possibles des actions sur le terrain et aussi revoir aussi quelques priorités en lien aux réalités du terrain.

Comme mentionné, la coordination du relèvement rapide doit réunir un éventail de représentants des Nations Unies, des ONG locales et internationales, des autorités publiques et des donateurs, ainsi que les représentants de la société civile. Ainsi, pour garantir la participation des acteurs pertinents, il s'est avéré utile de mener une action de sensibilisation afin d'inciter les participants à s'engager et à participer aux futures réunions de coordination. Il a également été important de résoudre tout problème éventuel lié à la participation au processus de coordination.

En ce sens, la Directrice de l'UCAONG, Bernice Clément, a passé en revue les actions entreprises par le secteur et a fait aussi une présentation vidéo sur le relèvement rapide. Elle a insisté sur le niveau d'appropriation des actions de relèvement national et le soutien du niveau local pour permettre à l'Etat haïtien de mieux articuler la stratégie de relèvement à plus long terme.

1. Tour sur les mécanismes de coordination existants

Par ailleurs, Marc-Eddy Allen, Directeur de l'Unité de coordination des directions départementales (UCDD) du MPCE a rappelé les structures déjà existantes qui serviraient de potentielles plateformes pour mener à bien la coordination de l'action humanitaire, particulièrement celle du secteur en identifiant leurs forces et faiblesses. Cet exercice était pour faciliter le choix du mécanisme jugé approprié pour la tenue des réunions de coordination futures au niveau départemental.

- Conseil Technique de Département, considéré comme le bras technique du délégué, cette structure est pilotée par le délégué départemental, représentant de l'exécutif bicéphale. Il veille à l'application des politiques publiques et à la bonne marche des institutions publiques. Le conseil technique, en plus du délégué départemental est composé des vice-délégués des arrondissements, des directeurs départementaux sectoriels.
- Comité Départemental de la Gestion des Risques et des Désastres, transformé en COUD en période de catastrophe est composé des délégués, d'ONGs humanitaires, des directeurs départementaux sectoriels, et des agences nations unies. Ce comité regarde l'aspect de repositionnement des stocks (stocks de contingence), se charge de l'élaboration des plans de contingence départementaux et communaux etc.
- Table Départementale de Concertation : Animée et pilotée par le directeur départemental de la planification, cette table comprend des directeurs départementaux sectoriels, des ONGs de développement, des représentants de la société civile. Il s'assure, par exemple, de la priorisation et de la coordination de toutes les sectorielles de développement.
- Table communale de concertation : Cette table, animée par les maires, coordonne les actions des organisations dans les collectivités territoriales en contrôlant par exemple les ressources, budget etc. Elle regroupe également les partenaires humanitaires et de développement au niveau communal.
- Conseil Départemental de Coordination et de Supervision des Activités des ONG (CDCSAONG) : composé des directeurs départementaux et des ONGs. Il veille à l'harmonisation et à l'alignement des activités des ONGs sur les priorités nationales et les politiques sectorielles au niveau du département.

2. Considérations Générales

Au cours des échanges, des préoccupations générales à tous les départementaux ont été soulevées :

a. Niveau de collaboration entre ONGs et autorités locales

Les autorités locales se plaignent de n'être pas assez informés des activités des ONGs dans leurs collectivités. Elles se sentent isolées et ne peuvent par conséquent pas participer dans les prises de décisions. Il a été perçu que les partenaires humanitaires se substituent aux autorités locales tout en ne faisant pas attention aux préoccupations de ces dernières. Les formes de relations entretenues avec les ONGs au niveau de l'Etat central ont été aussi comprises comme un obstacle empêchant une meilleure collaboration aussi avec les autorités sur le terrain.

b. Niveau de collaboration de l'état central, le niveau départemental et les collectivités territoriales

Il a été remarqué un manque de communication entre le gouvernement central et les structures décentralisées comme les mairies, les délégations, les vices délégations pour faciliter la coordination des actions humanitaires. Les autorités locales sont préoccupées par la méthodologie de travail à niveau central ainsi que celle des organisations internationales qui ne se soucient pas de partager l'information dans les zones déconcentrées.

c. Formation des autorités locales

Fort souvent, les maires sont élus sans connaître et comprendre leur rôle en tant que premier représentant de leur municipalité. Ils exercent leurs fonctions sans s'approprier totalement de la fonction publique territoriale. La formation des maires au début de leur mandat pourrait contribuer au renforcement des capacités et des structures communales de coordination.

d. Méthodologie de travail

La question de ciblage des bénéficiaires a été une problématique importante des discussions quand on prend en compte la question de la dignité humaine et la question de genre dans la réponse humanitaire.

Pour ce qui est du secteur sécurité alimentaire, la CNSA et la DDA sont engagées mais il y a encore du mal à mobiliser le groupe.

e. Communication avec les communautés

Le déficit de communication avec les communautés représente encore des obstacles pour mener à bien la réponse. Aujourd'hui des partenaires ont des difficultés à intervenir sur le terrain à cause de la résistance de certaines communautés. Même des partenaires avec des approches participatives n'arrivent pas toujours à faire la différence. Dans le même temps, il faut comprendre que les relations entre ONGs et autorités locales peuvent faciliter ce travail. Le soutien de autorités locales est un aspect clé pour la délivrance de l'aide.

f. Coordination sur le terrain

Il a été remarqué un manque de leadership du COUD à bien mener la coordination sans la présence d'OCHA. En dépit que les coordonnateurs ont été à PaP pour d'autres activités, il s'avérait nécessaire d'avoir un représentant des COUD dans les rencontres. Par rapport au rôle stratégique des COUDs, il est important que leur présence et leur participation soit effective pour bien articuler les problématiques sur le terrain.

III- Spécificités des différents départements par rapport à l'action humanitaire

1. Sud

Pour ce qui est des activités CASH, les autorités locales et certains partenaires sont préoccupés par la manière dont les partenaires humanitaires procèdent. Selon eux, le cash inconditionnel met en péril les dynamiques culturelles et les pratiques de travail existant dans les communautés et aussi a un effet négatif sur le cash for work qui est une activité ponctuelle de reprise des moyens de subsistance. Il faudrait donc un recadrage des interventions et actions futures. Les autorités locales n'encouragent pas le cash inconditionnel car pour ces dernières, il représente un handicap même pour le relèvement concret des populations. Il faudrait un meilleur ciblage des actions car il a été remarqué dans le Sud une tendance où une partie des populations sont résistantes à participer à des activités argent contre travail en pensant qu'elles ont droit à du cash inconditionnel.

En ce qui a trait aux thèmes transversaux, la question de genre devrait faire partie intégrante des objectifs du secteur pour permettre un langage inclusif des objectifs en vue de ne pas noyer la question du leadership et de la participation des femmes dans le processus de préparation et de réponse aux urgences.

2. Nippes

En ce qui a trait aux Nippes, la question relative à la prise en compte des organisations locales dans la réponse est essentielle. Les organisations locales doivent faire partie prenante des actions et ne doivent pas être traitées comme des partenaires exécutants. Un plaidoyer a été fait pour le financement des partenaires locaux et aussi leur participation intégrante dans les actions sur le terrain. Le fait de considérer les partenaires locaux comme des exécutants posent un problème pour les actions de relèvement et la résilience des populations. Les partenaires ont préconisé une méthodologie de travail qui prend en compte la remontée essentielle de l'information du bas vers le haut.

3. Grand Anse

Les mêmes préoccupations au niveau des Nippes et du Sud ont été similaires à celles de la Grand Anse. Toutefois, la Grand Anse a présenté des actions concrètes pour venir en appui aux populations. En ce sens, en termes de réponse immédiate l'Association de maires de la Grand Anse (AMAGA) suggère les actions clés suivantes :

- Mise en œuvre d'un programme de développement visant d'une part la recapitalisation des populations victimes de Matthew ;
- Relèvement agricole et la réduction des Risques et des désastres (GRD) ;
- Mise en place des projets d'atténuation des risques dans chaque commune et des activités à haute intensité de main-d'œuvre (Cash for work)
- Redynamisation des structures de Protection civile communales et sections communales ;
- Appui à la relance des cultures vivrières (haricots, maïs, la figue banane, les tubercules
- Appui à la filière de transformation de fruits, apicole, et les produits dérivés d'agricultures et d'élevage ;
- Appui à la production d'élevage du gros et du menu bétail, de la volaille ;
- Appui à la relance de la pêche dans les 9 communes côtières ;
- L'achèvement de la route nationale no 7 reliant Cayes-Jérémie ;
- Projet de réduction de vulnérabilité des populations victimes de Matthew faces aux changements climatiques au niveau des communes de la Grand' Anse.

IV- Forces et faiblesses des mécanismes de coordination

1. Forces

- Existence des structures et la présence des partenaires ;
- Existence d'un plan de relèvement mais doit être mieux adaptée aux réalités locales ;
- Coopération entre ONG et Etat ;
- Connaissance de la plupart des acteurs et de certaines interventions ;
- Identification des secteurs d'interventions ;
- Disponibilité de certaines ressources ;
- La connaissance sur la GRD.

2. Faiblesses

- Mobilisation des mécanismes de coordination liée à l'urgence ;
- Manque de communication et d'échanges entre le niveau national et local, les échanges entre les partenaires humanitaires et les autorités locales ;
- Absence de suivi des actions des ONGs sur le terrain ;
- Manque d'échanges entre les différents secteurs.
- Manque de suivi des résolutions prises au niveau des mécanismes de coordinations
- La non-opérationnalisation des documents stratégiques ;
- Absence de plan de développement communal dans les communes ;
- Distance et accès des lieux de rencontres/contraintes logistiques de déplacement ;
- Manque de pouvoir de décisions des autorités départementales et locales au regard des décisions politiques centrales ;
- Manque de connaissance du SNGRD ;
- Peu d'implication des directions départementales dans les structures de coordinations ;
- Déperdition des membres au sein des mécanismes existants ;
- Mutation des ressources au niveau des régions ;
- Manque de dynamisme du MPCE en ce qui a trait au renforcement technique des ressources au niveau des départements ;
- Dysfonctionnement des tables communales de concertation ;
- Absence de plans de formation technique pour les structures décentralisées ;
- Manque d'articulation entre le travail du MPCE et le MICT ;
- Absence de budget pour des ressources qualifiées ;

V- Mise au Point

Le MPCE a essayé de faire la mise au point par rapport aux critiques relatives aux partenaires humanitaires en rappelant le rôle des structures déconcentrées des ministères et les mairies. Il a fait savoir qu'il y a des partenaires qui font un travail assez pertinent et efficaces au niveau des communautés et les critiques à outrance contre les ONGs devraient être écartées dans ce processus de collaboration en quête d'amélioration.

VI- Résolutions pour l'organisation des rencontres du secteur

A la fin des réunions une fois que le MPCE ait pu désigner des points focaux pour la coordination du secteur au niveau départemental, les décisions suivantes ont été prises :

- Dans les Nippes, la coordination sera assurée par la coordination départementale de la région et les réunions se tiendront 2 fois par mois soit une avec le groupe stratégique et l'autre avec le grand groupe composé des autorités locales, des organisations humanitaires et de développement œuvrant sur le terrain, les agences des Nations Unies et des membres de la société civile.
- Dans le Sud, la fréquence de rencontre proposée d'une fois par mois. Toutefois, les partenaires sont d'avis de réaliser des rencontres extraordinaires pour combler les lacunes vu la pertinence du secteur par rapport aux besoins pressants.
- Au niveau de la Grand-Anse, les tables communales seront redynamisées et la direction départementale travaillera avec le secteur pour la réalisation des réunions régulières. Une décision finale n'a pas été prise pour les réunions mensuelles de la table départementale de concertation. Les mairies ont priorisé les réunions mensuelles au niveau communal et le départemental tous les trois mois. Par rapport à cette situation, la coordination du secteur a discuté avec le directeur départemental pour la réalisation des rencontres de manière régulière comme pour les autres régions.

VII- Regard sur l'avenir et suivi des actions de coordination

Durant les rencontres avec OCHA, il a été mentionné que l'organisation va fermer ses portes en avril avec le départ de la coordonnatrice de terrain. En ce sens, le département du Sud particulièrement aura moins de capacité en termes de coordination de l'action humanitaire. Plusieurs partenaires sont sur le point de partir et les actions seront au ralenti pour certains secteurs dont la santé et la sécurité alimentaire.

La dépendance de certaines structures dont le COUD pour ce qui est de la coordination sur le terrain représente déjà un obstacle pour mener à bien la transition de l'humanitaire vers le relèvement à long terme.

Par rapport aux situations changeantes, le secteur relèvement devrait voir comment s'adapter sur le terrain. Selon OCHA Sud, le secteur relèvement doit avoir en perspectives des stratégies pour faciliter la transition et la passation de la coordination en vue de combler les lacunes futures en matière de coordination.

La MINUSTAH et l'UNICEF organisent des formations pour les maires. Il a été suggéré que le secteur RRMS de s'associer à quelques de ces rencontres pour pouvoir articuler aussi toute la question de gouvernance et la coordination.

VIII- Propositions et Recommandations

- Mise en place de la même architecture de travail soit mise en place dans les régions du Sud et de la Grand Anse c'est-à-dire le groupe sectoriel et la création d'un groupe stratégique de travail. Pour les Nippes, les rencontres sectorielles suffisent sans un groupe stratégique par rapport à la situation actuelle ;
- Réalisation des séances d'information sur le cash comme modalité et la pertinence d'une telle action pendant la période d'urgence ;
- Vulgarisation du PDNA et du HRP au niveau des collectivités ;

- Réalisation d'une séance d'information pour les nouveaux élus sur les structures de coordination existantes au niveau national et aussi la coordination humanitaire ;
- Nécessité de soutenir et de renforcer les capacités du secrétariat du COUD dans la coordination ;
- Organisation d'une séance de discussion pour la définition des priorités à travers l'association des maires.
- Recadrage et redéfinition des actions des ONGs en accord avec les priorités locales ;
- Transparence des actions des partenaires, exemple budget alloué pour les projets ;
- Meilleure articulation des actions de relèvement en termes d'engagement politique. Le MPCE doit pouvoir accompagner les structures locales en les renforçant techniquement ;
- Articulation renforcée entre les structures départementales et les collectivités territoriales ;
- Redynamisation du Conseil de coordination des activités des ONGs et le Conseil technique départemental ;
- Meilleure prise en compte des préoccupations départementales et locales par le MPCE ;
- Redynamisation des tables sectorielles et d'autres mécanismes de coordination existants ;
- Redéfinition des profils des directeurs au niveau départemental ;
- Adaptation des PTI et le PSDH par rapport au contexte Mathieu.

XI- Annexe 1. Liste des organisations présentes

Nom	Prénom	Institution	Position	Adresse Electronique	Telephone (1)
NIPPES					
Guerrier	Chriener	Agri Plus	Technicien Agricole		36107713
Fils	Astrel	Marie de Petite Riviere	Maire Adjoint	astrelfils103@gmail.com	36399577
Joseph	Abraham	IBESR	Coordonnateur Regional	acollegue@gmail.com	47474706
Joseph	Edner	Welthungerhilfe	Chef de Projet	joseph.edner@welthungerhilfe.de	37434632
Devalcy	Serette	MCFDF	Directrice Adjointe	serettedevalcy14@gmail.com	38037173
Ledoue	Michelet	MPCE Nippes	Directeur	micheletledoue@yahoo.fr	37099371
Sannon	Sophinia	Heifer Int'l	Ingenieur Agronome	sophinia.sannon@heifer.org	36410611
Lindor	Francio	Mairie de Baraderes	Maire		36121242
Charles	Walky	Mairie de Grand Boucan	Maire		39077107
Fouche	Philippe	Mairie Anse-a-Veau	Directeur	gipsiphil@hotmail.com	49048019
Metischlah	Registre	Ministere de l'Environnement	Assistant Directeur	rmetischlah83@yahoo.fr	37140902
Bachoc	Nolwenn	Solidarite International	Coordinatrice Terrain	anie.ct@solidarites-haiti.org	48936403
Brice	Jude	Mairie Paillant	Maire Principal		31251559
Brice	Elias Junior		Agronome GID	ejuniorbrice@yahoo.fr	36135429
Pierre	Wilnor	Mairie Petit-Trou-de-Nippes	Maire Principal	pierrewilnor96@gmail.com	48914470
Fequiere	Elma	Mairie Arnaud	Maire Adjoint		40016012
Derissaint	Onas	Croix Rouge Allemande	Responsable Eau et Sanitation	drk.onas.derissaint@gmail.com	48950047
Jean Baptiste	Jean Renel	Caritas	Coordonnateur		36834872
Vilmorne	Webster	MAST	Charge de Mission	vilmornewebs@gmail.com	35810830
Dorleus	Wilson	ULCC	Informaticien	dorleus.wilson@yahoo.fr	38110148
Odney	Emmanuel	Mairie Plaisance	Maire Principal		48314476
Francois	Marie Claude	VHF	Directeur Medical	marieclaudeclaudy@yahoo.fr	34451530

Barthe	Figaro Wildad	MPCE Nippes	Secrétaire	wildada00@yahoo.fr	34010420
Noel	Rebecca	MPCE Nippes	Comptable	rebeccanoel@gmail.com	47325757
Camillien	Richardson	MPCE Nippes	Analyste	resumerichardon18@yahoo.fr	36234900
Laviolette	Francois	MPCE Nippes	Responsable Financier	sonslove29@yahoo.fr	38298727
SUD					
Jean	Beaunes Joseph	CRS		jjeanbeaunes@yahoo.com	33834286
Jean-Baptiste	Fara	Terre des Hommes		tdh.prot.cdpsud@gmail.com	31702764
Jean-Jacques	Theobal	MEF/DDS		theoalj@yahoo.fr	31709331
Joseph	Benjamin Lormilus	MINUSTAH		lormilus@un.org	37029038
Jean-Pierre	Magdala	MOFKA		mofkaongayiti2016@gmail.com	36848561
Wilson	Wesch	MOFKA		weschwils@yahoo.fr	37544986
Thibaud	Jr. Sebastien	ACTED		thibbaud.saint-sebastien@acted.org	44002532
Lindor	Jullio	Croix Rouge Americaine		Jullio.lindor@amcrosshaiti.org	44935952
Guillaume	Lesly	PAM		lesly.guillaume@wfp.org	37013893
Oduwanotshu	Ben	OIM		boduwa@iom.int	37903248
Fritz	Etienne	OIM		fmetienne@iom.int	48892651
Laroque	Eden	ARC		eden.laroque@amcrosshaiti.org	38087886
Domercant	Jean Layns	CRS		jeanlayns.domercant@crs.org	37539760
Felix	Ronald	DDPS/MPCE		ddpsmpce@yahoo.fr	37608115
Adeclat	Yves	DDPS/MPCE		yves.adeclat@yahoo.fr	37600365
Fritsnel	Chery	AMSUD		cheryfritsnel@yahoo.com	37805834
Severe	Valsonne	Marie Coteaux		severevalsonne@gmail.com	37053939
Francois	Firline	Delegation du Sud		francoisfalime59@gmail.com	32364198
Desir	Jean	MENFP		sjdesir1@yahoo.com	37073093
Memeus	Claude	Marie de Chardonniere		memeusclaude@gmail.com	34835167
Pierre Louis	Jr Raymond	Marie de Port-a-Piment		pierrelouis@yahoo.fr	36392421
Jean	Leone-Exios	Cabinet Vice Delegation		jelo92@hotmail.com	37206071
Saint-Germain	Louis	Vice delegation		ertina@fastmail.com	
Jean David	Brinard	Maire Maniche		bjeandavid20@gmail.com	
Jean Sylvain	Regis	DDS/MDE		jsregis8@yahoo.fr	
Jeune	Webert	Mairie des Cayes		webert.jeune@mail.sit.edu	

France	Pierre Etienne	Marie des Cayes		pierrefrance29@yahoo.fr	
Joint	Jean Remy	Vice delegation Coteaux			36005531
Sarah	Elliott	OCHA		eliotta@un.org	
Desgazons	Pierre A Giro	BBS/MAST		desgazonspagiro@yahoo.fr	
Magny	Jocelyn	MCFDF		magfanm@yahoo.fr	38143121
Grand Anse					
Oakes	Madeleine	PNUD	Chargee de Mission	madeleine.oakes@undp.org	48942363
Mohamed A.	Kader	MINUSTAH	RSO	mohamed11@un.org	37780443
Janvier	K.	UNFPA	Coordonnatrice VBG	ricklinep75@live.com	46269774
Abraham	Alexis	MAST	Directeur	asylvestrealexis@yahoo.fr	38557103
Hoguet	Antoine	PUI	RP multisectoriel	hti.jrm.rpms@premiere-urgence.org	34621926
Justin	Ronald	Vice Delegation	Chauffeur		49131161
Joseph	Francky	PNCS	Agent de suivi	franckyjoseph509@yahoo.com	48528426
Fanor	Jean Widal	EPER	Coordonnateur de Projet	fanor.eperhaiti@yahoo.com	37406224
Hilaire	Naromie	MPCE	Analyste	hnaromie@gmail.com	47347914
Jean-Louis	Emilio	CRS	Program Manager	emilio.jeanlouis@crs.org	36753613
Nazaire	David	Marie de Beaumont	Maire Adjoint	david.nazaire@yahoo.fr	36315152
Faveur	Alexis		Maire Principal	alexisfaveur@yahoo.fr	37409920
Maxcie	Alex	Mairie de Corail		alexmaxcie@gmail.com	44139990
Chery	Jean Agnes	MJSAC	Directeur	jeanagneschery@yahoo.fr	48912284
Aubourg	Roselore	MCI	DDGA	aroselore77@gmail.com	38781694
Olim	Jean Richard	Marie de Roseaux	Maire	jeanrichardolin78@yahoo.com	37695693
Livion	Michael	IOM	Logistic officer	mlivion@iom.int	34669848
Pierre	Marie Eblene	CRH	Presidente	eblenepierre@yahoo.fr	37075939
Dorimain	Louis Marie Titos	Maire		Dorimaintitos02@yahoo.fr	37270515
Clervius	Elie	Justice		clerviuselie@gmail.com	37337638
Lorreus	Jean	KOFIP	Coordonnateur de Projet	kofipgrandans@yahoo.com	37693368
Previlon	Edy	MPCE	Chef de service	edy.previlon@yahoo.fr	38544346
Louis Jean	Pierre	MPCE	Agronome	mpcepierre@hotmail.com	31507544
Jean	Vladimir	MARNDR	Directeur Departemental	vladjean202@yahoo.fr	36551509
Joseph	Luc	MARNDR		lucguyjoseph@gmail.com	37111705
Paulin	Stanley	PNUD	Expert GRD	stanley.paulin@undp.org	48919185

Georges	Jorel	Mairie		georges.jorel@yahoo.com	31714148
Zamor	Roosevelt	Justice		roosevelt.zamor@gmail.com	37845401
Pierre	Dominique	Caritas	Coordonnateur de Projet	rourousse75@yahoo.fr	37962571
Balzora	Anzy	PNH		anzybalzora@yahoo.fr	31750309
Oakes	Madeleine	PNUD	Chargee de Mission	madeleine.oakes@undp.org	48942363
Mohamed A.	Kader	MINUSTAH	RSO	mohamed11@un.org	37780443
Janvier	K.	UNFPA	Coordonnatrice VBG	ricklinep75@live.com	46269774
Abraham	Alexis	MAST	Directeur	asylvestrealexis@yahoo.fr	38557103
Hoguet	Antoine	PUI	RP multisectoriel	hti.jrm.rpms@premiere-urgence.org	34621926
Justin	Ronald	Vice Delegation	Chauffeur		49131161
Joseph	Francky	PNCS	Agent de suivi	franckyjoseph509@yahoo.com	48528426
Fanor	Jean Widal	EPER	Coordonnateur de Projet	fanor.eperhaiti@yahoo.com	37406224

X- Annexe 2. Photos des participants-tes

